

Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de MONTMAIN du 27 mai 2016

Convocation du 17 mai 2016

Étaient Présents : DECHAUD Martine, TRULLARD Samuel, CHIFFOT Véronique, VADOT Franck, POLLIART Dominique (pouvoir de PEREZ Valérie), WITTIG Bernadette, ROCHE Philippe, SAGRANGE Bernard, FAIVRE Jean-François, CHAVATTE Sophie

Absents excusés : PEREZ Valérie (pouvoir à Dominique POLLIART)

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2016 à l'unanimité

Délibération 1 : Travaux de rénovation éclairage public

Mme le Maire donne lecture du devis du SICECO pour le remplacement de 9 ballons fluos Place de la Mairie pour un montant de 1 525,01 € restant à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter ce devis.

Ces travaux n'étaient pas prévus au budget 2016, il convient donc de prendre une décision modificative afin de prévoir les crédits.

Fonctionnement

Dépenses

C 65548 : + 1550 €

C 022 : - 1 550

Recettes

Délibération 2 : Organisation du 13 juillet 2016

Mme le Maire donne lecture des propositions de menus et des tarifs de VINCENT Samuel (11 € par personne) et de GENTIL Fabrice (13,50 € par personne) pour un repas froid.

Il est décidé à la majorité de retenir Mr VINCENT Samuel.

Le conseil municipal reconduit le tarif de la participation au repas à 10 € par personne à partir de 12 ans.

Délibération 3 : Signature d'une convention avec le SIVOS de Pouilly sur Saône

Mme le Maire rappelle que le SIVOS de Pouilly sur Saône a mis en place un service de NAP à partir de la rentrée 2015. Or il s'avère que la compétence NAP n'est pas d'office gérée par l'intercommunalité en charge de la compétence scolaire, mais reste bien une compétence communale.

Il convient donc de signer une convention avec le SIVOS pour lui confier la mise en place et la gestion du service des NAP et pour définir les modalités de remboursement du coût de ce service.

Mme le Maire donne lecture du projet de convention élaboré par le SIVOS et de la clé de répartition du coût. (plus grand nombre d'enfant inscrits au cours de l'année X coût des NAP par enfant (*environ 160 € par enfant*) – fonds d'amorçage de la commune)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour déléguer la gestion du service des NAP pour l'année scolaire 2015/2016 au SIVOS et entériner la clé de répartition du coût.

Délibération 4 : Mise en place d'une participation financière des parents au NAP.

Mme le Maire indique qu'un débat a eu lieu en SIVOS pour savoir s'il fallait demander une participation financière aux parents pour les NAP. Finalement, la compétence restant communale, la décision de faire payer ou pas les NAP revient à chaque conseil municipal.

Après en avoir délibéré, par 5 voix contre, 3 pour et 3 abstentions, il est décidé de ne pas mettre en place de participation financière. La commune continuera donc de prendre en charge l'intégralité du coût des NAP pour l'année scolaire 2016/2017.

Compteurs Linky :

Mme le Maire poursuit la réflexion sur les compteurs linky, il est proposé d'organiser une réunion publique afin d'informer les habitants et de les interroger sur la question.

Proposition de distribution de tickets piscine aux enfants de la commune :

Mme le Maire indique qu'elle vient de recevoir un courrier de la Communauté de Communes au sujet du coût des tickets piscine. Mme le Maire propose que la commune offre 5 tickets d'entrée à la piscine aux enfants de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

Questions diverses :

- **Vente de Bois** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une vente de bois aura lieu à Châlon sur Saône le 08 juin prochain

- **Affouages** : Les lots ont été stérés, il y a eu 82 stères au total. Le débardage devra être réalisé pour le 15 septembre au plus tard.

- **Frais de transport scolaire** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le coût du transport scolaire se montera cette année à 4 080 € (170 € par enfant x 24 enfants). Le coût était de 3 473 € l'an dernier (151 € par élève x 23 élèves).

- **Opération de prévention de la gendarmerie** : La gendarmerie nous a prévenu qu'ils allaient passer chez tous les habitants pour les informer des mesures simples de prévention des cambriolages.

- **Urbanisme** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a été saisie de la demande d'un administré pour réviser le Plan Local d'Urbanisme. Il n'est pas prévu de réviser le PLU pour l'instant.

- **Voyage au PAL** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le CCAS de Pouilly sur Saône organise un voyage au Pal le 9 juillet et qu'il reste des places disponibles dans le bus. Renseignements en Mairie de Pouilly sur Saône.

La séance est levée à 22 h 00

DECHAUD Martine	WITTIG Bernadette	TRULLARD Samuel
POLLIART Dominique	CHIFFOT Véronique	VADOT Franck
SAGRANGE Bernard	FAIVRE Jean-François	ROCHE Philippe
CHAVATTE Sophie		